

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE COATICOOK  
VILLE DE WATERVILLE**

## **AVIS PUBLIC-DÉROGATION MINEURE**

Le conseil municipal de la Ville de Waterville doit statuer sur une demande de dérogation mineure numéro 2024-01-0001 au Règlement de Zonage no. 614 et ce, lors de la séance du 5 février 2024 tenue à 19 h à l'hôtel de Ville.

**Identification du site concerné :**

535-537 rue Couvent, lot 1 801 722 du cadastre du Québec, Waterville dans la zone R-8.

**Nature et effets :**

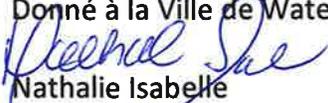
Cette demande a pour objet :

- De permettre une réduction de la marge latérale gauche et droite ainsi que la marge arrière pour la résidence, les remises et le garage suite à un nouvel arpentage du terrain tel qu'indiqué au règlement de zonage 614 de 2019 sur les distances des marges latérales et arrière.

Toute personne intéressée peut être entendue, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement de l'urbanisme, lors de la séance régulière du conseil municipal le 5 février 2024 à 19 h.

Hôtel de Ville  
170, rue Principale Sud  
Waterville (Québec)  
JOB 3H0

Donné à la Ville de Waterville, ce 15 janvier 2024.



Nathalie Isabelle  
Directrice générale, greffière-trésorière

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Nathalie Isabelle, greffière-trésorière de la Ville de Waterville, certifie sous mon serment d'office avoir publié cet avis public, en affichant une copie le 15 janvier 2024 à l'hôtel de Ville et sur le site web de la municipalité, tel que prévu au règlement 604 concernant les modalités de publications des avis publics.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 janvier 2024



---

Greffière-trésorière